

SAS « Marie Bartoli, Office notarial », titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO  
(20090) Résidence Prince Impérial, Cours Prince Impérial

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**COMMUNE DE BASTELICA et BASTELICACCIA**

Suivant acte reçu par Maître Marie BARTOLI, Notaire à AJACCIO, le 9 décembre 2025, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil concernant :

1- Madame Angèle-Marie VINCENTI, retraitée de la fonction publique, épouse de Monsieur Pierre-Paul BATTILONI, demeurant à AFA (20167) lieu-dit Ogliastrone Casaccia. Née à AJACCIO (20000) le 3 mars 1963.

2- Madame Antoinette Dominique VINCENTI, vendeuse, épouse de Monsieur Pascal LE GOFF, demeurant à RIDDES (SUISSE) rue du Pensionnat 3. Née à AJACCIO (20000) le 16 avril 1964.

3- Madame Marie Josée VINCENTI, infirmière, épouse de Monsieur Jean Julien FERRARA, demeurant à ALATA (20167) Col de Listincone Carbinica. Née à AJACCIO (20000) le 10 octobre 1968.

Ils possèdent depuis plus de trente ans, joignant ainsi leur possession à celles de Monsieur Antoine Baptiste VINCENTI, décédé à AJACCIO (20000), le 19 novembre 1975, Monsieur Baptiste VINCENTI, décédé à BASTELICACCIA (20129), le 6 juillet 1978, Madame Ambroisine VINCENTI, décédée à AJACCIO (20000) le 4 février 2011,

1°) Sur la commune de BASTELICA lieudit « Doninicacie », une maison cadastrée section AC n°437 pour 01a 20ca, des parcelles de terre, cadastrées AC 209 BRACCHI (BND à prendre dans 07a 83 ca) 01 a 96 ca, AC 334 NICULISELLI 90 ca, AC 505 GIARDINO 30 ca, AC 514 BALIONE 74 ca B 257 FOCE (BND à prendre dans 01 ha 87 a 65 ca) 46 a 91 ca, C 627 CALANCA (BND à prendre dans 21 a 00 ca) 03 a 50 ca, D 181 TRAVITACCI 00 ha 03 a 15 ca, E 288 CATARELLI 00 ha 19 a 18 ca, E 401 FONTANA DI CHIARAGGI (BND à prendre dans 02 ha 33 a 80 ca) 01 ha 16 a 90 ca G 20 LENZE 00 ha 15 a 58 ca G 30 ERBAJOLO (BND à prendre dans 01 ha 05 a 80 ca) 21 a 16 ca, G 48 MILELLI 40 a 60 ca, G 910 VALDO 56 a 95 ca

2°) Sur la commune de BASTELICACCIA, lieudit «Mascarone » une maison cadastrée B 1401 pour 37a 44ca et des parcelles de terres lieudit « Alcia Dolce » C 60 pour 05a 03ca, C 75 pour 10a.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : marie.bartoli@notaires.fr